

Université Catholique de Louvain-la-Neuve
Belgique

Chaire Quetelet 2008

**Migrations internationales Sud-Nord. Regards croisés des mondes
scientifique, politique et associatif**

**3-5 décembre 2008
Institut de démographie**

**Engagements citoyens ici et là-bas.
L'insertion pluri-territoriale des migrants
(France, bassin du fleuve Sénégal)**

Barbara Bertini
GRDR
barbara.bertini@grdr.org

Patrick Gonin
Université de Poitiers, Migrinter
patrick.gonin@univ-poitiers.fr

Nathalie Kotlok
Université de Poitiers, Migrinter
nathalie.kotlok@univ-poitiers.fr

Olivier le Masson
GRDR
olivier.lemasson@grdr.org

Résumé :

Cette communication¹ interroge les « effets bénéfiques » des formes multiples des transferts : matériels avec les remises et la circulation des personnes, immatériels dont la circulation des idées, des connaissances acquises ailleurs, et idéels soit l'évolution des normes et des valeurs des sociétés concernées par les mises en relation que provoquent les migrations internationales. Ces transferts fabriquent du lien, il est abordé selon l'angle de la citoyenneté, entendue en tant que processus (une citoyenneté active), dans une relation dialectique avec sa conception statutaire et normative. Les migrants originaires du bassin du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal) s'investissent dans des formes de citoyenneté transnationale, sur plusieurs territoires, ici les différents lieux de vie de leur espace migratoire.

D'une part, dans leurs engagements pour améliorer les conditions de vie de leurs espaces d'origine, les immigrés constituent des réseaux avec des partenaires dans leur pays d'installation (principalement la France pour cette communication). Il s'agit de collectivités locales, d'associations ou d'autres acteurs intéressés par les projets qu'ils conduisent. Ces réseaux participent de leur insertion ici, tandis que les actions qu'ils entreprennent concourent à leur reconnaissance dans l'espace public là-bas. D'autre part, les engagements des migrants dans leur espace d'installation (il peut s'agir d'une implication dans la vie d'un quartier, dans le tissu associatif local, ou de médiation, par exemple) contribuent à leur insertion dans leur pays d'installation. Les formes de citoyenneté qu'ils pratiquent ne s'arrêtent pas aux frontières réelles et/ou symboliques. Il est donc ici question des engagements produits par les circulations migratoires Sud - Nord.

¹ Elle rend compte d'une recherche en cours financée par le PUCA et ayant pour titre : « Une citoyenneté aux multiples visages territoriaux » (Programme finalisé : « gouvernement des villes et fabrique du bien commun », *La citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarité*, Appel à projet : avril 2007, Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement). Cette recherche réunit une ONG (le GRDR) et un laboratoire de recherche associant l'université de Poitiers et le CNRS (Migrinter).

Introduction

Venus travailler en France afin de pouvoir retourner vivre au pays avec quelques économies amassées en migration, et renouveler l'opération autant de fois que nécessaire, les migrants se sont vus assignés à résidence en Europe par les politiques publiques de plus grand filtrage des frontières à partir des années 1970. La migration circulaire de travail s'est partiellement transformée en migration de peuplement avec pour corollaire le regroupement familial et la circulation migratoire².

S'il est généralement admis que les migrants consacrent une partie de leur épargne à des remises, tous ne participent pas à des projets collectifs dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie de ceux et celles qui sont restés dans les villes ou les villages d'origine. Pourtant des migrants originaires du bassin du fleuve Sénégal et installés durablement en France financent depuis bientôt 50 ans, des réalisations de nature les plus diverses : des groupements, coopératives ou magasins d'achats, des banques de céréales, des dispensaires ou des cases de santé, mais aussi des constructions d'écoles, des périmètres irrigués ou des jardins maraîchers.

La dynamique collective s'alimente des capacités organisationnelles des formes diasporiques³. L'organisation sociale des groupes d'origine, reconstruite en migration, les droits, devoirs et obligations de chacun sous le contrôle collectif contribuent aussi à ce fonctionnement solidaire, de fait autant souhaité que subi. Paradoxalement, les politiques migratoires restreignant les libertés de circulation ont aussi rendu possible ce type d'engagement collectif en direction des pays d'origine. Ces populations ont plus récemment lié leurs interrogations en matière d'insertion en France à celles concernant un développement local de leur commune d'origine.

Nous proposons d'interroger l'hypothèse suivante : les migrants pour réaliser leurs projets migratoires, qu'ils soient à des fins personnelles, générateurs de revenus pour la famille et/ou collectifs, pour améliorer le quotidien des villageois et participer à l'amélioration des conditions de vie localement, s'intègrent de façon originale dans le pays de destination tout en maintenant une « coprésence » dans les pays de départ. Cette double mise en territoire (pays d'installation et d'origine) leur permet de construire un continuum social entre des espaces de vie géographiquement discontinus. En s'installant dans une posture qui dépasse les catégorisations en termes d'émigrés / immigrés, ils ont réussi à s'assurer de l'appui d'Organisations Non Gouvernementales, dont le GRDR, de collectivités territoriales françaises, souvent celles où ils résident, mais aussi à capter

2 « La notion de *circulation migratoire* correspond à une démarche qui tente de tenir compte à la fois des espaces concernés par les migrations, des déplacements accrus des personnes entre différents lieux et des flux matériels (biens, services, remises) et idéels (normes, valeurs, représentations) induits par les migrations. Le migrant et le circulant, plutôt que l'immigré ou l'émigré, deviennent des figures centrales de l'activité de recherches et l'attention est portée sur les pratiques et sur les initiatives des personnes, sur les itinéraires et les espaces parcourus. » Berthomière et Hily, 2006, Décrire les migrations internationales, *REMI*. Voir également Dorai et Hily, 2005 Géographes associés N°29.

3 Nous faisons référence à la définition de E. Ma Mung (2000). L'organisation diasporique est déterminée par une multipolarisation de la migration entre différents pays et par l'interpolarité des relations, c'est-à-dire les liens migratoires économiques, informatifs ou affectifs qu'entretiennent entre eux les membres des différents pôles de l'espace migratoire d'un groupe.

des financements publics ou privés (Ministère des Affaires Étrangères, collectivités territoriales, Union Européenne, fondations...), et à participer à distance aux processus de décentralisation en cours dans trois pays ouest africains : le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Les méthodes d'investigation retenues privilégient les récits de vie de migrants impliqués dans des actions ici, pour un mieux vivre là-bas, ainsi que des entretiens avec des personnes engagées dans l'action associative. Les représentations de ces acteurs en matière de citoyenneté, d'imbrication des actions et des espaces de la migration, constituent les données empiriques de cette analyse⁴.

I. Des mobilisations protestataires aux ancrages territoriaux

Les populations auxquelles nous faisons référence dans cette analyse ont un profil migratoire spécifique. Une grande majorité d'entre elles est arrivée en France durant la période allant des années 1970 aux années 1990. Pour des raisons que les migrants n'ont pas décidées mais subies, ils ont duré en migration. Ces jeunes hommes se sont généralement mariés au pays, et certains ont pu bénéficier du regroupement familial. Tous, y compris ceux qui vivent en famille, ont laissé en Afrique des parents, des cousins et des oncles, et parfois une fraction de la fratrie. Pour cette raison principale et malgré la durée du séjour en France, les liens avec les pays d'origine perdurent. Les enfants nés en France sont aussi concernés par les liens avec les villes et villages d'origine de leurs parents. Ces jeunes français d'ascendance malienne, sénégalaise et mauritanienne, entretiennent également des rapports étroits avec l'Afrique. Ils s'engagent aussi dans des associations que nous qualifierons de solidarité internationale, mais leurs engagements posent d'abord la question de leur insertion dans leur pays de naissance⁵. Pour comprendre l'énergie déployée par ces populations pour finaliser des actions d'intérêt collectif et mises en œuvre dans leur lieu d'origine depuis plusieurs décennies, nous proposons de questionner leur ancrage territorial en France et en Afrique afin de discuter cette intégration originale qui leur permet de vivre dans des espaces social et géographique discontinus.

Ces populations originaires de l'Afrique de l'ouest et installées de façon durable en France ont contribué aux différentes mobilisations des dernières années pour ce qui concerne l'amélioration des conditions de logement (grèves des foyers de travailleurs immigrés par exemple), de travail et pour la régularisation des sans-papiers. Par contre, elles se particularisent par les formes d'organisation collective leur permettant d'améliorer les conditions de vie en migration. Des structures de solidarité et d'entraide, héritées des formes d'organisation villageoises ou de quartiers des villes ont mutualisé les dépenses en France. Cette solidarité est sous contrainte dans la mesure où il est inconcevable par la communauté des ressortissants originaires d'un même lieu, que cette contribution financière ne soit pas honorée. Ces caisses de "solidarité" impliquent donc des cotisations au montant souvent symbolique. En cotisant, l'adhérent signifie son appartenance au groupe, qui en retour s'engage à le prendre en charge en cas de

4 Le corpus de ce travail comprend 9 récits de vie, les prises de parole lors de débats et événements associatifs en 2008 et une cinquantaine de documents d'archives au siège du GRDR.

5 Voir à ce sujet la communication proposée par Catherine Neveu, Marielle Cartiaux et Rafael Ricardou : *"Fondements et effets des catégorisations de l'engagement associatif : exemples de jeunes d'ascendance immigrée"*.

difficulté. Mais cette forme d'organisation collective introduit une possible contrainte par ceux qui ne sont pas partis : la dette n'est plus uniquement individuelle et familiale mais partagée par l'ensemble du groupe. Ces migrants sont jeunes dans les années 1970 ou 1980, et ils n'ont pas le pouvoir de décision dans la gestion des aménagements collectifs villageois ou urbains. Par contre grâce à leurs migrations, ils détiennent le pouvoir économique, ce qui leur procure la possibilité d'interférer dans les décisions "collectives" n'appartenant qu'aux plus anciens et de descendance noble. En migration, ils apprennent par le simple fait de voir d'autres situations, mais aussi par les formations suivies d'ailleurs sans le consentement des aînés, et la tentation est grande d'honorer le collectif. Dans nombres de villages, les premières réalisations collectives ont concerné la construction de nouvelles mosquées, plus grandes, plus belles. Il ne faut surtout pas y voir une quelconque initiative religieuse, ils ne signifient qu'un projet social, ils sont membres à part entière du village, surtout par ces investissements d'intérêt collectif. La reconnaissance d'un engagement social finit par l'emporter sur le rang social : ils sont jeunes mais entreprenants, toutes les conditions sont réunies pour que d'autres projets jugés nécessaires par les migrants puissent être discutés. Les besoins et attentes ne manquent pas dans les villages, mais vu d'ailleurs les hiérarchies s'installent simplement et trois secteurs finissent par l'emporter, ils concernent le domaine de l'eau, de la santé et de l'éducation.

Pour signifier cet ancrage dans de multiples lieux, le GRDR emploie couramment l'expression "double espace migratoire". Elle a l'avantage de matérialiser concrètement les ponts installés entre la France et cette partie du monde ; elle laisse imaginer une double inscription territoriale et signifie les circulations qu'elle génère. Mais cette lecture binaire est réductrice, elle ne rend pas compte des dynamiques induites par les circulations migratoires. Les ajustements spatiaux sont en perpétuels mouvements, ils ne se résument pas en une dualité éclatée mais à une somme d'expériences singulières. L'analyse des témoignages collectés met en évidence la multiplication des lieux de vie, d'appartenance et de références qui se juxtaposent : le « je » devient « nous », le nous se décline selon les contextes, les espaces changent d'échelle (le village, le quartier, la ville, la région, la commune, le pays, le monde) au gré des mouvements et des moments. Les discours à ce sujet semblent être autant de processus thérapeutiques pour élaborer le deuil et ou faire preuve de résilience : dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de faire l'autopsie de la "coupure", de la "rupture" et de formaliser soit le déchirement soit la recomposition de leur espace migratoire. Le développement, ou plus exactement leur engagement personnel dans des actions collectives est aussi une forme de thérapie, subie ou choisie, pour relier des temps, des lieux et des histoires de vie qui se télescopent parfois harmonieusement, parfois dans le désordre. La pression "morale" sur l'absent, la dette à payer vis-à-vis de ceux qui sont restés au pays et surtout pour "les siens" se traduisent par le besoin d'investir dans des projets de solidarité pour le pays d'origine : le "codéveloppement" est le prix à payer, la monnaie d'échange de la paix sociale.

Les transferts financiers personnels, les enjeux de domination, de prestige, de considération ou d'indépendance sont également évacués dans les histoires qu'ils relatent aux chercheurs. On devine à peine une critique voilée de la mise "sous perfusion" des familles, elle est surtout évoquée pour ses conséquences positives : les études des enfants, les réalisations d'infrastructures... Ces efforts personnels vis-à-vis de la famille, le décalage entre les représentations de vie des migrants ici par les

familles là-bas, et les réelles conditions de vie sont abordés avec pudeur alors que les “tensions” intergénérationnelles sont franchement évoquées mais souvent de façon “bon enfant”. « *Ce sont les filles les plus impliquées alors que les garçons préfèrent aller à la plage en Normandie* » nous dit A.T. L'implication des enfants reste néanmoins une constante souhaitée afin d'accompagner les réalisations des parents, mais elle se décline différemment selon des histoires singulières ; le choix du nom des associations d'enfants français noirs est à ce titre révélateur des représentations de l'ailleurs et de leurs implications. Par exemple l'association Enndam Diombuxu (le lien) comprend 4 000 migrants dans le monde ; elle est composée d'une section urbaine à Koniakary et de pôles nationaux (Sikasso, Ségou, Kita, Kayes, Bamako où est le siège social) et internationaux (Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Congo, France où ils sont une centaine, USA, Australie). Elle a réalisé dans la commune de Koniakary des campagnes de vaccination, construit le centre d'État civil et financé des projets d'infrastructures sociales dont la construction d'un centre de santé, des salles de classe et un réseau d'adduction d'eau potable. Le 4 mars 2004, le maire de Koniakary rencontre en France celui de Villeteuse qui demande à l'association Enndam Diombuxu de « villeteuser leurs projets » dont une plate-forme sur l'absentéisme scolaire des enfants français de parents immigrés. Durant l'année 2005, elle participe activement à la campagne proposée par la mairie de Villeteuse pour lutter contre les discriminations. Entre 2005 et août 2006, les aînés incitent leurs enfants à créer une association. Elle a pris pour nom “Espoir d'Afrique et d'ailleurs” et regroupe des jeunes Français noirs dont certains habitent Villeteuse et d'autres des communes d'Ile-de-France. Leurs contributions ont d'abord concerné la commune de Villeteuse avant de se tourner vers les lieux d'origine de leurs parents.

La mémoire de la terre d'origine est surtout une histoire de langue, de chansons, mais aussi celle du voyage, des découvertes de l'urbanité, de leur première utilisation des moyens de transport (train et bateau) et des rencontres avec les autres voyageurs. Les témoignages enregistrés lors des récits de vie pointent aussi les mémoires des lieux et des dates. Ils parlent des villages, des villes de passage en Afrique, étape dans la progression du voyage, mais aussi des foyers, des quartiers et des cités d'ici. Chaque étape de vie est associée à des adresses, des dates : l'appropriation de l'espace-temps passe aussi (autant chez les jeunes que chez les plus âgées), par le souci de le nommer, de le rendre réel. Les lieux font office de mémoire et en les fixant dans la mémoire collective, ces migrants reconstruisent leur histoire.

En France, les foyers d'habitation pour travailleurs immigrés aux conditions de vie globalement déplorables⁶ sont les lieux centraux des migrations subsahariennes. Les récits de vie collectés dans le cadre de cette recherche abordent les hiérarchisations internes mais leurs transpositions dans les associations de ressortissants sont plus rarement formalisées. À partir des années soixante, un nombre important de migrants originaires d'Afrique du Nord et de l'Ouest arrive en France avec la certitude de pouvoir travailler et ainsi répondre à leurs besoins économiques. Le temps de vie en France envisagé sur du court terme est de moins en moins d'actualité. C'est d'ailleurs

6 Voir à ce sujet les publications du COPAF, 2007, Foyers de travailleurs immigrés, relancer la construction, rénover les lieux de vie, reconnaître de nouveaux droits, *Cahiers des foyers*, n°1, 125 p., site : <http://copaf.ouvaton.org>

pour répondre à cette “vie passagère en France” que les foyers ont été à cette époque construits. Ils étaient la solution transitoire aux conditions d'hébergement d'alors (Quiminal, Timera, 2002). Force est de constater que les résidents des foyers s'y sont établis, ces derniers devenant non plus des lieux d'hébergements transitoires, mais des lieux d'installation, à l'image des trajectoires de vie⁷. Un nombre conséquent de personnes installées dans les foyers depuis les années 1970 y réside encore. L'âge de la retraite pour certains est proche, pour d'autres, elle est déjà d'actualité. Sauf cas de retour définitif, les résidents ne laissent pas leur chambre dans les foyers, lorsqu'ils décident de vivre en alternance entre Paris et le village. Certains jeunes prennent le lit de leurs aînés de retour au pays ou viennent les rejoindre et partager la chambre.

Les nouveaux arrivants sont des membres de la “famille” ou du même village, ce qui explique qu'actuellement, certains foyers sont exclusivement habités par des personnes originaires d'un même pays (Algérie, Mali, Sénégal, et Mauritanie). Aujourd'hui, le foyer est encore l'un des premiers lieux de vie des nouveaux arrivants. Ces derniers souvent en attente de régularisation, ne peuvent envisager aucun autre projet de logement. Le foyer devient encore un lieu d'hébergement à long terme, « *en attendant de trouver mieux* ». Pour les personnes en situation régulière, les raisons d'installation au foyer sont économiques : face à l'impossibilité d'habiter un logement privé parisien, ou aux réponses négatives de demandes HLM, le choix d'installation paraît être fait par défaut. Mais d'autres résidents apprécient le foyer pour sa sociabilité et sa solidarité. Face à des situations de vie difficile, se retrouver “en famille” est capital et contribue largement à maintenir une stabilité psychologique, une reconnaissance identitaire indispensable. Les aînés, quant à eux, ayant connu des trajectoires migratoires différentes mais tout aussi difficiles et sous la “pression sociale” de la communauté d'origine, sont obligés de se montrer solidaires envers les plus jeunes⁸. Cette obligation va engendrer de facto des situations de promiscuité accrues qui se consolident dans un contexte politique où les conditions de régularisation deviennent de plus en plus strictes.

En s'engageant dans un mouvement de sédentarisation et de recomposition familiale en France, ces migrants subsahariens, au cours des processus d'insertion sociale, s'inscrivent dans de nouvelles appartenances qui se cumulent et se mélangent avec les appartenances d'origine, pour jouer « d'appartenances multiples ». Les réseaux de socialisation des migrants sont pris entre des forces centripètes et d'autres centrifuges. Centripètes d'une part, car quel que soit leur pays d'origine, les formes endogènes de mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles se constituent autour des réseaux migratoires. L'analyse des relations à distance entre les migrants et leurs terroirs d'origine peut se faire à un double niveau : le niveau individuel et le niveau collectif. Le premier pôle renvoie la personne migrante à ses rapports avec sa famille, la parentèle au sens anthropologique, tandis que le second s'articule autour des relations entre les associations d'immigrés et les terroirs d'origine. Sur la base de critères multiples liés à l'appartenance à un village, à un quartier, à une commune, à une région, mais malgré tout à une famille, à une catégorie sociale et à une classe d'âge, les émigrés se regroupent et mutualisent leurs forces. Ces formes de mobilisation et d'action

7 Avant la création des foyers de travailleurs migrants dans les années 70, les conditions d'habitation sont inhumaines (marchand de sommeil, cave, système D...).

8 D'une façon générale, mais pas exclusive, les jeunes sont les candidats à l'émigration. Néanmoins, il n'est pas rare de rencontrer des “nouveaux arrivants” plus âgés qui ont choisi d'émigrer suite à des situations de crise accrue (les pluies ont détruit les récoltes en 2003, invasion d'acridiens en 2004...).

collective ou individuelle mises en place représentent de nos jours des passerelles et des moyens médiologiques transnationaux. Ceux-ci apparaissent davantage comme de véritables marqueurs des processus de médiation entre espaces ruraux, urbains et transnationaux. L'immigré apparaît comme un individu caractérisé par la pluri-appartenance à des regroupements divers assumant ainsi une fonction de médiation entre espaces d'émigration et d'immigration. Les réseaux migratoires ont ainsi favorisé une importante circulation des individus, d'argent, de biens et d'informations entre les différents points du circuit migratoire ainsi que la mise en place de véritables communautés diasporiques transnationales. Les réseaux multiples qui en émanent, témoignent d'un lien social dynamique reliant les membres d'une communauté disséminée à travers les continents et les lieux d'origine d'émigration.

Centrifuges d'autre part dans la mesure où la personnalité sociale apparaît comme éclatée dans les interactions sociales, les adaptations à l'espace urbain pour des personnes en provenance majoritairement des zones rurales, les rapports de production, de consommation, les tentatives de s'affranchir du confinement du statut de "force de travail" pour investir le plan politique et citoyen. C'est donc ce processus dynamique de conquête, récupération, acceptation, invention, qui ne peut être réduit par les simples mots d'intégration et d'insertion, voire de double-espace. Les mutations actuelles de la base sociale des communautés, en raison de la diversification des origines des candidats à l'émigration (encore des hommes ruraux mais aussi des épouses, des citoyens, des cadres, des étudiants...), suscitent également des ruptures au sein du processus d'intégration intercommunautaire et génèrent des nouveaux positionnements dans les processus d'insertions sociale et professionnelle dans le pays d'installation. Elles transforment aussi les transferts de compétences vers les pays d'origine.

II. Projets de développement et engagements associatifs

Analyser les liens que les communautés immigrées entretiennent avec le lieu d'origine nécessite d'abord une mise en évidence du contrôle des migrants par leur famille, mais aussi par la communauté villageoise tout au long du processus migratoire. Ce contrôle s'explique par l'importance croissante qu'a prise la migration dans les stratégies de subsistance des familles. De même les tensions aux frontières ou les déficits alimentaires pour ne citer que ces deux exemples, renforcent la cohésion des groupes de migrants, l'ordre villageois et les hiérarchies sociales⁹. Par ailleurs les politiques publiques en France, ont pour beaucoup contribué à "la présence du village" dans les groupes d'immigrés. La construction des foyers d'habitation pour travailleurs a favorisé le regroupement par lieu d'origine et l'émergence de véritables communautés bis¹⁰. La transposition en leur sein des hiérarchies traditionnelles entre d'une part les aînés et les cadets, et d'autre part entre les nobles, les castés et les captifs, aura permis d'organiser

9 Historiquement, il s'agissait d'une migration tournante dans laquelle le migrant était remplacé au bout d'un certain nombre d'années par un membre plus jeune de sa famille garantissant ainsi une continuité dans les envois monétaires. Généralement, le migrant assurait, en accord avec la famille, le départ de son successeur en lui envoyant de l'argent et il contribuait à son arrivée en France en subvenant à ses besoins et en l'aidant à trouver du travail.

10 Lanly G., « *Les immigrés de la Vallée du Fleuve Sénégal en France : des nouveaux acteurs dans le développement de leur région d'origine* ». <http://www.un.org/popin/fao/assofr.htm>

la vie dans les foyers mais aussi d'assurer l'ordre villageois parmi la communauté d'immigrés. Cette reproduction des formes de l'autorité en France est encore aujourd'hui vécue comme une nécessité par les chefs de village dont le pouvoir est d'autant plus menacé que leur dépendance à l'égard de l'argent envoyé est plus grande.

Les envois financiers réguliers des immigrés à leur famille, auxquels s'ajoute le remboursement de la dette contractée pour financer le voyage, et les contributions aux caisses villageoises pèsent considérablement sur leur budget et leur laissent peu d'argent pour assurer la subsistance en France et encore moins pour épargner pour la réalisation d'un projet personnel. Les cotisations aux associations villageoises et communales, qui sont plus ou moins régulières, n'en sont pas moins des interventions de portée collective où l'individu et la catégorie d'appartenance sociale d'origine disparaissent pour laisser la place au groupe de ressortissants originaires d'un même lieu. L'intervention sur les secteurs jugés prioritaires par les migrants, en concertation avec les élus locaux du pays d'origine, a donné naissance ou favorisé l'apparition de relais à la fois individuels et organisationnels sur toute la chaîne du processus de réalisation de leurs projets. Le migrant est donc pris en tenailles entre sa famille, sa parentèle et ses groupes d'appartenance en migration. Les foyers de résidence sont les lieux propices aux rencontres et à la palabre. Ils sont aussi le point de chute des nouveaux candidats à l'émigration en provenance directement ou indirectement des lieux d'origine, le centre de réception et de transmission des nouvelles du pays, leurs salles de réunions permettant aux commissions des associations de contribuer à l'aménagement des villages d'origine et répondre ainsi aux sollicitations familiales. L'interconnaissance et la solidarité cultivées entre eux facilitent pour beaucoup le fonctionnement des réseaux de relations établis (Timera, 1993).

Les projets se sont multipliés : des centres de santé, des écoles, des systèmes d'adduction d'eau potable ont été financés grâce à l'épargne collective des migrants. Dans les villages, l'implantation de ces infrastructures est un pari, et leur fonctionnement effectif ne va pas de soi. Pourquoi accepter de payer une prestation ou un service dans la mesure où ils sont de l'émanation des enfants du village ? Pour introduire la « modernité » les migrants ont fait des concessions et prouvé aux anciens qu'ils respectaient l'ordre établi. Certaines réalisations marquent la continuité de leur appartenance à la communauté d'origine, ils sont toujours les fils de leur père. Mais d'autres installent la rupture : l'école sera française, le recours à la maternité une obligation pour les accouchements ... Leurs mobilisations se déclinent sur plusieurs registres, depuis la nourriture de la famille, jusqu'aux équipements collectifs à l'échelle villageoise, intervillageoise, et pour finir communale depuis la mise en place des lois de décentralisation. Leur absence physique est donc comblée par une présence matérielle conséquente. Le paysage des villages évolue rapidement depuis quelques années : des maisons en parpaings côtoient celles qui sont encore en banco, les dispensaires, les écoles et les châteaux d'eau ont fait leurs apparitions. La contribution de ceux qui sont partis devient une évidence pour tous.

Quelques leaders associatifs en France sont rentrés avec leur projet. Ces décisions individuelles ont été le fait de quelques dizaines de personnes pour cette région des trois frontières. Mais ils ont marqué en profondeur le paysage politique du bassin du fleuve Sénégal. Les parcours migratoires d'Ibrahima Traoré et de Baganda Sakho sont à ce titre exemplaires. Ibrahima se dit « *ancien migrant... jusqu'à la mort !* ». Il est né à

Kabaté au Mali en 1950, et comme d'autres de son village, il est parti en migration. Éboueur à la ville de Paris dès 1968, il décide de suivre des cours d'alphabétisation en français, puis une formation en électricité, son métier en France. D'autres cours suivront en agriculture pendant plus de 10 ans et il finit par obtenir son Brevet de technicien en gestion des entreprises agricoles. Il contribue à structurer le regroupement de 8 villages en France et au Mali. L'Organisation Rurale pour le Développement Intégré de la Kolimbiné a durant 10 ans aménagé les terroirs villageois, creusés des puits, construits des barrages et amélioré les techniques agricoles locales. La mise en place des lois de décentralisation entre 1994 et 1999 va remettre en cause cette organisation intervillageoise et la commune de Kolimbiné comprenant 9 villages deviendra le théâtre des nouvelles interventions de migrants de France mais aussi d'ailleurs (Lima, 2003). Lors des premières élections en milieu rural, il est élu premier adjoint, le maire est aussi un ancien migrant, comme tout le conseil municipal à cette époque ! Mais tous les ressortissants de l'étranger ne sont pas rentrés, et sur une population de 8 800 habitants, ils sont encore nombreux à vivre et travailler en France pour les plus anciens et en Espagne pour les plus jeunes. Lors des secondes élections communales, Ibrahima devient Maire de la commune et Président de l'intercommunalité, le Comité de Pilotage des Communes du Diombuxu qui comprend 6 communes, 64 villages, 80 000 habitants et quelques milliers en migration. Depuis son élection à des responsabilités locales, Ibrahima revient régulièrement dans son autre pays, la France, pour organiser avec d'autres élus les associations villageoises de ressortissants, et l'association des communes du Diombuxu et de Séro Diamanou qui regroupe 700 immigrés.

Quant à Baganda Sakho, cet autre élu sénégalais, il se dit être « *un bon soninké, et un bon Soninké voyage !* ». Né en 1954, il arrive en France en 1973 après un voyage qui le conduira de Bamako à Tripoli, puis Tunis, Rome, Bruxelles et pour finir Paris. Manutentionnaire dans une parfumerie, il se forme en installation sanitaire et devient plombier. Il suit également les formations agricoles au GRDR et obtient en 1987 son brevet professionnel d'agriculture et d'élevage pour adulte. Deux années plus tôt, il avait été à l'initiative de la création de Saxaana Feddé et ils étaient 11 migrants décidés à rentrer au pays, pour finir ils ne seront que 6, mais trois ont échoué. De retour au Sénégal en 1987, il participe aux projets de "développement intégré" localisés à proximité de Tambacounda où il devient jusqu'en 1996 le coordonnateur salarié de la structure conçue en migration. Durant près de 10 ans, il conçoit avec l'ONG qui l'a formé en France aux techniques agricoles, des projets de développement et obtient des financements de la coopération française, du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement et d'une ONG allemande "Pain pour le Monde". Lors des élections de 1996, il est élu Vice-président du Conseil rural de Kothiary qui regroupe 72 villages et hameaux. Depuis cette première élection, il est devenu le premier élu de ce Conseil rural et préside le "Groupement d'intérêt Communautaire de Bakel" qui comprend 13 communes, 170 000 habitants et 544 villages. Mais il continue à voyager pour rencontrer les ressortissants des villages qu'il préside. Ainsi le 15 mars 2008, il anime à Saint-Denis en région parisienne, une journée sur les questions de développement économique à l'intention de l'Association de ressortissants pour le Développement Social et Économique du Boundou, sa région d'origine.

Ils ont tous les deux leur définition du codéveloppement : pour Ibrahima « *c'est cette synergie entre les moyens et les connaissances des associations de ressortissants et leurs réseaux de partenaires, les besoins exprimés par les populations ainsi que*

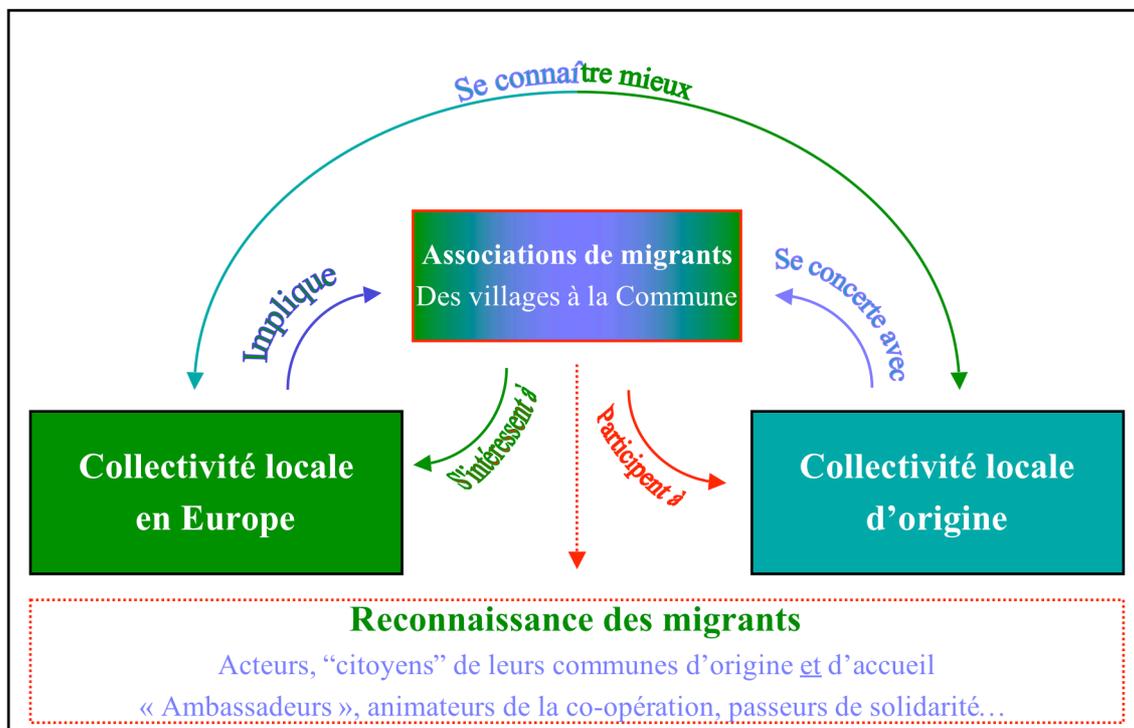
l'expérience technique des partenaires de coopération pour agir dans une seule et même direction, celle du développement socio-économique de notre région d'origine » (entretien juin 2008). Quant à Baganda, il n'utilise pas ce terme, « *mais c'est un travail que nous menons depuis 1987 ! Nos projets dans lesquels les migrants sont associés permettent le développement conjoint de nos territoires d'origine et le développement des territoires de nos partenaires au Nord »* (entretien juin 2008).

D'autres migrants ayant des parcours similaires ont fait un choix opposé et décidé de poursuivre leur installation en France. Le récit de vie de D.G. est tout aussi remarquable. Après avoir obtenu sa naturalisation française, il est élu au conseil municipal d'une commune de banlieue de la région parisienne et a été en charge durant les six années de son mandat des questions d'insertion. D'origine mauritanienne, il préside une des associations de ressortissants de la commune de Khabou, cette dernière ayant financé des projets d'éducation, de santé, des forages, des périmètres irrigués... L'association communale en France appuie la Fondation Jeunesse Feu vert (Epinay-sur-Seine), les associations Passerelles et Dounia qui promeuvent la médiation interculturelle et le soutien scolaire (Villiers-le-Bel), le collectif des Africains de Bondy (médiation socioculturelle) ; elle participe à l'organisation des soirées culturelles, à la sensibilisation dans les foyers de travailleurs migrants pour tout ce qui concerne les questions de santé et de lutte contre le Sida... Dernièrement, elle a programmé son appui à la dynamique de développement local en Mauritanie et elle travaille à mutualiser les expériences, les compétences et les ressources avec les autres associations de Khabou en Europe (dont celles d'Espagne). Elle s'inscrit aussi dans les actions de la politique de la ville et propose ses compétences acquises par la circulation migratoire dans des domaines variés dont le soutien scolaire, la médiation interculturelle, la sensibilisation aux maladies sexuellement transmissibles, les politiques du logement, l'accompagnement professionnel...

“Des portes du Sahel aux portes de Paris”, il n'y avait qu'un pas à faire. La coopération entre Bouilly (une commune de la wilaya du Guidimakha) et Aubervilliers en Seine-Saint-Denis illustre ces multiples territorialités migrantes. Une poignée de Mauritaniens résidant en Ile-de-France sont à l'origine du jumelage. Plus de 10 ans (de juin 1994 au 9 octobre 2004) ont été nécessaires pour convaincre les élus de ces deux territoires à travailler ensemble, et les migrants s'installent dans une nouvelle posture : celle de “facilitateur” pour plus d'échanges entre “ici et là-bas”. Les débats à Aubervilliers, les appuis techniques d'Albertivillariens à la conduite de projets pour Bouilly finissent par transformer les objectifs de cette association qui à son origine, était principalement tournée vers l'Afrique : elle change de nom en 1996 et devient l'association bouillyenne pour le développement et *l'insertion* (Kotlok, Semedo, à paraître).

À partir de différentes formes de la coopération territoriale comprenant des structures de regroupements villageois, des associations transnationales, des jumelages pour le développement, et pour finir la coopération décentralisée, ces migrants ont investi leur espace d'origine à partir de leur espace de vie quotidienne de manière originale et surprenante. Pour quelles raisons ont-ils engagé autant d'argent dans des pays où de fait ils ne sont pas rentrés ? Comment expliquer leurs sacrifices financiers malgré des salaires au montant peu élevés ? Cette pratique migratoire et les liens tricotés entre les différents lieux de leur espace migratoire est une volonté délibérée de construire une double territorialité, investir là-bas pour être mieux ici et malgré leur absence physique

des lieux d'origine, signifier avec force à ceux qui sont restés, qu'ils sont toujours présents. Nous sommes face à une construction sociale et spatiale originale qui s'apparente à celle de l'ubiquité. Les liens construits par la mobilité, finissent par modifier le rapport aux lieux de vie.



Ils sont peu nombreux à avoir ce type de parcours, et ces quelques leaders ex-migrants devenus des élus locaux ont été suivis par quelques centaines d'autres dont certains ont également accepté des mandats électifs. Si les quelques dizaines de milliers de migrants originaires de ces mêmes régions ne sont pas rentrés, ils participent activement aux financements des projets villageois, intervillageois puis communaux. Ces différentes structures associatives ont abouti à la réalisation de quelques centaines de projets. Un seul inventaire a été réalisé sur les villages proches du fleuve Sénégal durant une même période (novembre 1996 à février 1998) et suivant la même méthodologie. Ce répertoire financé par le Conseil régional Nord Pas-de-Calais, le Ministère de l'emploi et de la solidarité et le Ministère des affaires étrangères a été réalisé sous la direction du pS-Eau avec des collaborations locales¹¹.

¹¹ Ce répertoire comprend trois fascicules, ils concernent le Sénégal, le Mali et la Mauritanie.

Les actions de développement dans le Bassin du fleuve Sénégal

	Actions de développement	Actions dans lesquelles des migrants sont impliqués	En %	Actions ne concernant qu'un seul village
Sénégal : Régions de St-Louis et de Tambacounda par département	164 sans double compte			
Matam	57	23	40	11
Dagana	52	3	6	0
Bakel	45	29	64	6
Podor	40	6	15	0
Tambacounda	25	6	24	2
Kédougou	19	2	11	0
Régions de St Louis et Tambacounda	238	69	29	19
Mali : Région de Kayes par cercle	165 sans double compte			
Kayes	95	46	48	7
Yélimané	48	22	46	9
Bafoulabé	39	12	31	3
Nioro du Sahel	33	17	52	3
Diéma	28	13	46	6
Kita	25	4	16	0
Kéniéba	19	3	16	0
Total région Kayes	287	110	38	28
Mauritanie : Wilaya de Trarza, Brakna, Guidimakha et Gorgol par Moughata	87 sans double compte			
Sélibaby	24	13	54	0
Kaédi	21	5	24	2
Boghe	17	0	0	0
Rosso	16	0	0	0
Ould Yenge	14	4	29	0
Aleg	13	0	0	0
Maghama	12	1	8	1
Mederdra	10	0	0	0
R'kiz	10	0	0	0
Magta Lahjar	9	0	0	0
Bababe	8	0	0	0
Keur Macene	7	0	0	0
Boutilimit	8	0	0	0
Ouad Naga	1	0	0	0
M'bagne	7	0	0	0
Total Wilaya Guidimakha et Gorgol	177	23	13	3

Source : pS-eau, *Bassin du fleuve Sénégal répertoire des actions de développement*, Ministère des Affaires étrangères-coopération et francophonie, Paris, 1998, 5^e édition

Le codéveloppement des associations de ressortissants s'apparente-t-il à celui qui est porté par les politiques publiques qui laissent penser que le développement des pays d'origine mettrait fin aux migrations internationales ? Ainsi les pays d'installation ont surtout lu dans ces réalisations une opportunité à mieux organiser les retours et il est tentant de signifier ici que nous avons un autre codéveloppement, institutionnel cette fois-ci.

Ce codéveloppement s'apparente à l'histoire d'une croyance occidentale¹². Cette idée imaginée en France dans les années 1970 par des cercles tiers-mondistes propose une alternative à la coopération internationale ancrée dans les prés carrés postcoloniaux. Cette conception de la coopération internationale sera reprise par Jean-Pierre Cot, "ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures chargé de la coopération et du développement" ; il espérait transformer en 1981 le ministère de la coopération en ministère du développement et introduisit l'idée du codéveloppement, complément à la coopération bilatérale. Cette politique française de coopération et de développement en direction des pays du tiers-monde, et tout particulièrement d'Afrique, n'a pu être mise en place et Jean-Pierre Cot fut contraint de démissionner en 1982. Si elle n'associait pas explicitement le développement aux migrations internationales, l'aide au développement avait déjà pour objectif de tarir les flux migratoires (Lacroix, 2005, p. 182). Par la suite, l'État français expérimentera cette formule avec le Programme Développement Local Migrations, mais les sommes allouées pour soutenir un migrant porteur d'un projet de développement étaient inférieures à 3 450 €, et très peu de migrants purent en bénéficier. Malgré un bilan très mitigé de cette expérimentation (Gonin, 2005, p. 264), l'État français persiste dans cette direction. Jean-Pierre Chevènement, Ministre de l'Intérieur en 1997, nomme Sami Naïr chargé de la mission interministérielle Migrations/Codéveloppement, et lui demande de proposer des orientations sur une politique de développement liée aux flux migratoires (Naïr, 1997). Ce nouveau codéveloppement associe explicitement la coopération interétatique aux contrôles des flux migratoires et à l'intégration des migrants. Si cette conception associant la coopération, le développement et les migrations est toujours d'actualité, elle a connu diverses inflexions. Cette invention française a depuis été reprise par la Commission européenne et tout dernièrement les Nations Unies, mais elle reste là aussi associée à la maîtrise des flux migratoires¹³.

Cet objectif d'associer les migrations internationales au développement des pays d'origine participe des nouvelles stratégies pour gérer les flux migratoires. Mais les mesures politiques qui pourraient s'en inspirer ne se substituent pas aux politiques migratoires mises en place par les États, elles ne font que les compléter et justifier autrement les expulsions, les contrôles renforcés aux frontières, et la plus grande sélection des candidats à la migration internationale. Conçu par et pour les pays du Nord cet ensemble de mesure permet d'installer les migrations internationales dans l'unique champ de l'économie et de cantonner toutes leurs autres dimensions dans le domaine de l'aide humanitaire.

12 Par analogie aux tires de l'ouvrage de Rist Gilbert, 1996, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 427 p. (coll. "Références inédites")

13 Cf. la conférence euroméditerranéenne de Barcelone (1995), Le Conseil européen de Tampere (1999)... et le rapport du Secrétaire général des Nations Unies du 18 mai 2006.

Les politiques publiques françaises en matière de développement solidaire (nouvel intitulé remplaçant le codéveloppement dans l'intitulé du ministère) présentent une relation causale entre le manque de développement et les migrations. Réduire la source du problème, décliné en termes de solidarité internationale, de coopération entre Etats trouve un écho plutôt favorable auprès de la société française. Mais il n'est nullement précisé que ces politiques sont sensées influencer des processus aux temporalités pourtant bien différentes. Pour les ressortissants qui transfèrent des devises depuis des années, le codéveloppement est une source supplémentaire de financement. S'ils ne sont pas dupes de l'ensemble des objectifs du gouvernement et ne partagent pas l'intégralité des propositions, il n'en reste pas moins vrai que les accords de codéveloppement signés peuvent correspondre au moins en partie à leurs attentes. L'efficacité du programme 301¹⁴ sera d'autant plus forte que les projets financés sont des projets qu'ils portent. Paradoxalement, ces politiques qui visent à l'assignation à résidence des non qualifiés ouvrent la voie de la reconnaissance publique à l'échelle nationale, de l'efficacité de leurs implications, justifiée d'ailleurs par leur double appartenance, et leur connaissance de l'ici et du là-bas.

III. Une formation socio-spatiale faite de territorialités multiples

Notre hypothèse centrale se résume en quelques termes : pour être mieux là où ils vivent, ces migrants / circulants originaires du bassin du fleuve Sénégal investissent dans l'ailleurs. Ces réalisations à distance ont un objectif principal : être reconnu ici pour ce qu'ils entreprennent là-bas. Ce qu'ils entreprennent dans les villes, villages et communes d'Afrique est aussi un ascenseur social dont ils ont rarement accès, ces projets d'intérêt collectif sont aussi les éléments essentiels de (re)construction par la dignité humaine. Cette pluri-territorialité serait-elle l'apanage de quelques-uns, ceux qui ont loisir de se déplacer ou qui posséderaient plusieurs maisons¹⁵ ? Doit-on adhérer à la thèse développée par Zygmunt Bauman : « *les habitants du premier monde vivent dans le temps : l'espace ne compte pas pour eux, puisqu'ils peuvent franchir instantanément toutes les distances. (...) Les habitants du deuxième monde vivent dans l'espace : un espace pesant, résistant, intouchable, qui enserme le temps et le soustrait au contrôle des habitants. Leur temps est vide ; c'est un temps "où il ne se passe jamais rien"* » (Bauman, 1999, P. 136). Il est juste de rappeler que les migrants subsahariens installés durablement en France ne sont pas les plus pauvres, ils ont eu la possibilité de voyager, voire si nécessaire s'endetter pour partir. Ils font régulièrement des aller-retours même si leurs revenus ne leurs permettent pas toujours de voyager à loisir, l'espace ne compte pas pour eux, ils travaillent à le rendre cohérent. Le temps travaille pour eux, et ils ont eu la patience de convaincre pour s'associer les compétences nécessaires à la bonne conduite de leurs projets. Par contre les politiques publiques de gestion des flux migratoires entravent leurs circulations et cherchent dans bien des cas à les assigner à résidence, les faire entrer d'une certaine manière dans ce deuxième monde. Mais il est plus juste de penser qu'ils participent à la formation socio-spatiale¹⁶ développée par

14 Source : rapport de M. Charasse pour la commission des finances du Sénat, <http://www.senat.fr/rap/107-091-34/107-091-3453.html> (date de consultation: le 3/04/08)

15 Pour ces migrants subsahariens, elles se limitent à une location d'une HLM, ou d'une chambre dans un foyer pour travailleurs immigrés mais aussi de la maison qu'ils ont construites au village, celle du "père" même si depuis il est décédé, parfois d'une autre en ville dans l'espoir d'un futur départ souvent repoussé.

16 Le concept de formation socio-spatiale repose sur trois hypothèses enchevêtrées. Première hypothèse, il existe des unités et des discontinuités socio-spatiales significatives, fondées, dans un cadre

Guy Di Méo et la géographie sociale : « *(elle) s'applique sans réserve aux espaces transnationaux (...) pour peu que des représentations identitaires ou que des stratégies les distinguent* » (Di Méo, 1998, p. 153). Suggérer une formation socio-spatiale par la circulation migratoire renvoie à deux paradigmes majeurs la distance d'une part, les ancrages multiples d'autres part.

Dans les désignations banales entre ici et là-bas, la formulation des subsahariens installés en France, le là-bas n'est pas un ailleurs lointain de 5 000 km. La distance entre les deux n'est pas sa valeur euclidienne, bien insuffisante pour mesurer le rapport aux lieux. Ici et ailleurs sont proches dans leur esprit. Mais ce rapprochement ne peut se faire sans l'apprentissage de l'altérité. Ils bousculent l'ici en apprenant à se faire (re)connaître, en connaissant l'ici et en construisant un vivre ensemble. Ce sont les confins « *là où les choses diffèrent, là où s'opère la transition vers l'ailleurs ou vers l'autre* » (Robic, 2000, p. 95)¹⁷ qui rassemblent les espaces et les lieux brouillant ainsi les limites. Pour D. Retailé, « *le moindre déplacement transforme ici immédiatement en ailleurs. Ici, ailleurs sont les deux premiers repères de la géographie spontanée, le second exprimant la conscience que la distance sépare et différencie alors qu'ici est la preuve "vivante" de l'existence. (...) En voulant quitter une maison ici pour un port au loin, je dois passer par un port proche ; aussi loin que j'arrive, il est un moment où, tombant de fatigue, le refuge dans une maison s'imposera, où ce qui en tiendra "lieu". Ici est toujours très dépendant des impératifs de la vie, même les plus triviaux, et surtout de ceux-là.* » (Retailé, 1997, p. 41). Ces deux repères sont nécessaires à la circulation physique et mentale des personnes, et à la construction des systèmes de relations établies dans les sociétés par la distance. Mais cette distance évoque tant les relations sociales, les liens économiques et affectifs que les distances euclidiennes entre les territoires. Par leur investissement dans des lieux multiples, ils déclinent leur territorialité au pluriel en questionnant le territoire qui n'est plus un espace unique et circonscrit. Jean Remy montre « *comment le mode de spatialisation contemporain est fondé sur l'articulation de (...) deux termes [ancrage et mobilité] et comment se construit un nouvel espace social. Reprenant sous une autre forme l'analyse d'Alain Medam sur le télescope entre l'ici et l'ailleurs, il souligne cette mutation que constitue la possibilité d'avoir une accessibilité dissociée de la contiguïté spatiale. Les moyens de communication et les moyens de transport déréalisent de fait l'espace physique compact, tridimensionnel et produisent un espace discontinu, fait de réseaux aréolaires, de lieux qui prennent sens parce qu'ils sont reliés les uns avec les autres. Dans cette perspective se dessine donc un autre rapport au territoire et peut-être même une autre réalité du monde de la vie quotidienne* » (Hirschhorn, 1996, p. 13). Une des

géographique repérable, sur des interrelations spécifiques entre l'espace et la société. Celles-ci s'expriment par la confrontation dialectique de deux séries d'instances impliquant le complexe socio-spatial : l'infrastructure géo-économique, la superstructure politique et idéologique. Seconde hypothèse, de telles unités ou formations socio-spatiales ne constituent pas forcément des espaces hiérarchisés et emboîtés, même si elles ont tendance à établir entre elles des liens d'interdépendance et à former, par association, des organismes de plus en plus complexes. Troisième hypothèse, il se dégage de l'interaction des diverses instances économique, géographique, idéologique ou politique, propres à chaque formation socio-spatiale, des jeux de schèmes de représentation et d'action que les acteurs sociaux associent, dans la formation de leur comportement, aux données plus strictement psychologiques qui les animent (Di Méo, 1991, P. 206).

17 Cité par Thémines J.F., 2006, Connaissance géographique et pratiques cartographiques dans l'enseignement secondaire, M@ppemonde, N°82/2
<http://mappemonde.mgm.fr/num10/articles/art06201.html>

toutes premières réalisations d'envergure portées par plusieurs leaders en migrations et quelques complices qui avaient décidé d'organiser leur retour, a consisté à pérenniser la radio rurale de Kayes mises en place en 1988 par deux ONG italiennes, Terra Nuova et GAO-Coopérazione Internazionale. Elle a durant plusieurs années permis la diffusion des messages des migrants à leur famille, facilité la circulation de l'information entre le cercle de Kayes et les lieux de vie des migrants. Lorsque le chef de la concession sollicitait son "fils" en migration" pour l'achat d'un sac de riz ou de mil, le migrant signifiait sur les ondes de cette radio qu'il pouvait retirer ce sac au groupement d'achat du village, lui même l'ayant payé en France au Comité de suivi de cette coopérative, le fax envoyé à la radio permettant d'identifier clairement l'expéditeur et la famille destinataire. Depuis les téléboutiques, les téléphones cellulaires ou satellites ont multiplié les connexions permettant une meilleure circulation de l'information entre les multiples pôles de dispersion et le lieu d'origine.

Pour mettre en œuvre ces stratégies, ils se sont appuyés sur les différentes formes d'organisation collective issue des pratiques traditionnelles et reproduites en migration. Même si certaines d'entre elles se sont constituées dès les années 1970, ces associations, souvent qualifiées de développement, ont acquis une légitimité en 1981, avec l'extension de la loi de 1901 aux étrangers, les ancrages multiples deviennent visibles par la reconnaissance institutionnelle. Communauté villageoise reconstituée à l'échelle locale, le territoire investi dont on perçoit les limites, est historiquement les foyers avant de s'élargir aux cités dans le cadre du regroupement familial. Les jumelages, puis les accords de coopération décentralisée continuent de renforcer ces ancrages. L'exiguïté de ce territoire n'est supportable que parce qu'en parallèle co-existe un autre territoire quitté par choix ou par contrainte et pour lequel ils vivent en France. C'est dans ce lieu que se construisent les relations sociales en fonction de solidarités familiales, d'amitiés et d'intérêts. C'est dans ce lieu que le là-bas est continuellement présent par l'activation des relations avec la famille grâce au téléphone, aux départs et aux retours d'un d'entre eux, aux nouvelles qu'ils rapportent, à l'organisation des caisses de solidarité, des transferts d'argent...Ce champ des solidarités de proximité construit le continuum social entre ici et là-bas malgré la distance métrique entre les lieux de vie.

L'ancrage territorial pour ces Africains est devenu la capacité à solliciter localement les personnes ressources pour trouver des subventions et des partenaires techniques pour leur permettre de monter des projets. Ces ancrages ne se traduisent pas par les marqueurs territoriaux habituels qui rendent le territoire visible et lisible. Pas de matérialisation dans le temps long de ce qui se joue, mais des mises en visibilité par des temporalités courtes. Des lieux-moments (Tarrus, 2001) : processus sociaux mais également spatiaux : dans les foyers, les salles de réunions, lieux de palabre aux apparences sans fin, mais qui sont des temps d'échange, où chacun cherche à convaincre l'autre du bien fondé des actions entreprises, de l'importance des choix stratégiques pour eux et pour leur famille. Les solidarités sous contrainte imposent un cadre social, les décisions partagées collectivement en migration participent à donner ce contenu des "territorialités miroirs" : exister ici par ce qui est fait là-bas, être de là-bas malgré les 5 000 kilomètres qui les séparent des villages d'origine. Lors de la communication au colloque de l'ASRDLF¹⁸ nous avons précisé que pour ces populations, « *ce rapport aux lieux combine (...) à la fois respect mutuel de la place de*

18 Association de Science Régionale De Langue Française

chacun dans le groupe, accès à des ressources exclusives, celles que procurent la migration, mais aussi les possibles revendications dans la reconnaissance de ce qui a été fait. A l'image de ce que propose Marc Mormont dans l'ouvrage "Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation", on peut également s'interroger sur les registres justificatifs des migrants circulants : "celui de la sociabilité qui fait de la collectivité locale un lieu de rassemblement y compris pour ceux qui n'y résident pas, celui de la promotion, de la recherche de ce qui permet d'acquérir une valeur sociale à l'extérieur" » (Kotlok, Gonin, 2007).

L'apprentissage de nouvelles normes sociales qui coexistent avec les anciennes, celles de l'enfance et de la jeunesse et/ou celles des parents est relaté avec ironie dans les témoignages collectés. Il n'y a pas besoin d'effondrement des unes pour créer et recréer les autres. Pour ceux qui connaissent véritablement une mobilité sociale, la pluri-territorialité et la pluri / multiple appartenance identitaire sont transmises de façon dynamique dans le cadre de l'histoire familiale. Dans ce cas, nos interlocuteurs parlent d'une identité multiple, fluide, construite, assumée, rationalisée... soit à niveau personnel, soit au niveau associatif : c'est dans le cadre des événements des associations que s'opère la "mise en scène" de l'identité multiple et symboliquement de l'appropriation des espaces (ici et là bas).

Conclusion

Les réalisations ont un double objectif intimement lié : améliorer les conditions de vie de ceux qui sont restés au pays afin de promouvoir l'absence sociale de ceux qui sont partis. Cette implication à distance est du domaine des transferts concrets : construction d'une école, d'un dispensaire ou d'un système d'induction d'eau combinant des forages des châteaux d'eau et des bornes fontaines pour les investissements les plus aboutis. Ces transferts sont matériels, envois d'argent, d'informations faisant suite à des formations en France, mais également d'un savoir faire dans la recherche de nouvelles compétences en s'assurant la collaboration des partenaires techniques et financiers. Ils sont bien aussi des transferts idéels dans la mesure où ces migrants interfèrent dans les systèmes d'organisation locale. A l'origine, il y a 20 ou 30 ans, ces jeunes hommes issus de familles nobles ou de dépendants se sont affranchis des hiérarchies sociales locales sans forcément les rejeter, et en composant avec elles, ont favorisé leur propre promotion sociale. Les projets portés par ces collectifs de migrants répondent aux souhaits de réalisation personnelle et participent au développement humain. Ils auraient pu rentrer au pays à la suite de ce qu'ils avaient réalisés. Certains l'ont fait. Ils ont été quelques centaines parmi des dizaines de milliers d'autres qui sont restés dans le pays d'arrivée de fait devenu d'installation.

"On n'a pas le choix de ne pas réussir", "plutôt mourir ici que rentrer en disant que j'ai échoué", "c'est parce que les associations viennent ici (au Foyer) qu'on nous fait dire qu'ici on souffre. Ce soir on parle de déprime, de dépression. Mais chez nous ça n'existe pas, il n'y a pas un mot pour dire ça. Alors les autres n'arrivent pas à comprendre. Et moi aussi, je ne suis pas sûr de pouvoir comprendre, même si, oui, je sais que c'est très dur vivre ici et comme ça". Ce témoignage est un exemple révélateur du syncrétisme identitaire.

Face à cette décision, la promotion sociale vis-à-vis des pays d'installation risque d'être caduque, à tout le moins d'être d'un intérêt exclusivement symbolique. Ceci est déjà considérable lorsque que l'on sait que la migration appartient aussi au registre de l'imaginaire et du combat pour la dignité humaine. Pour les lieux d'installation, cette symbolique risque de faiblement peser dans la balance d'une possible mesure de leur insertion sociale.

Les migrants entreprenants vont également travailler à leur visibilité dans l'espace public par une judicieuse articulation d'échelles spatiales. Cette reconnaissance est d'abord locale, dans les villages par leurs réalisations, dans leur foyer ou leur cité, puis transnationale par leurs mises en connexion.

Parmi leurs initiatives certaines bousculent les normes et les valeurs. Nous pouvons citer l'exemple des pharmacies villageoises. Leur mise en place nécessite la construction d'un bâtiment dédié à cet usage, l'achat des stocks de médicaments et la formation d'un gestionnaire de ces stocks. Ce type de structure pour être pérennisée doit s'auto-suffire voire mieux générer des bénéfices. Inévitablement deux logiques vont s'affronter : celle des anciens qui ne voudront pas payer le comprimé de nivaquine ou d'antalgique parce que déjà payé par les fils en migration et ces mêmes fils qui ont appris en migration ce que signifie gérer, amortir pour pérenniser le centre de santé. Cette dernière conception qui finira par l'emporter est bien du registre du transfert des normes et valeurs.

Cette quête de reconnaissance et de légitimité passe aussi par l'organisation de plaidoyer et la mise en place de structures collectives. Le FORIM en France a pour fonction de porter cette parole migrante tout comme le Réseau des Associations du Bassin du Fleuve Sénégal ou bien encore Le Réseau des Associations des Mauritanien en Europe. Leur conquête laborieuse de l'espace public a pour base, une simple revendication mais qui pour être mise en œuvre demande des démarches et pratiques difficiles à élaborer : travailler ensemble pour être bien là où l'on vit et se rendre services mutuellement.

Bibliographie

- Bauman Z., 1999, *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette littérature (coll. Pluriel).
- De Coninck F., A distance de soi-même. L'individu clivé vu par Max Weber et par Georg Simmel et son intérêt heuristique actuel. ¿ Interrogations ? - Revue pluridisciplinaire en sciences de l'homme et de la société. Numéro 2. La construction de l'individualité. Juin 2006. <http://www.revue-interrogations.org>
- Di Méo G. 1991, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Ed. Economica Anthropos.
- Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.
- Gonin P., 1997, *D'entre deux territoires. Circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France*, Habilitation à diriger des recherches, Université des Sciences et Technologies de Lille, UFR de géographie et d'aménagement, décembre.
- Gonin P., 2005, Jeux d'acteurs et enjeux territoriaux: quelles migrations pour quel développement? L'exemple du bassin du fleuve Sénégal (République du Mali), in

Émigrés - Immigrés dans le développement local, sous la direction de M. Charef et P. Gonin, Agadir, ORMES / Sud Contact, pp. 259-278.

- Hirschhorn M ; et Berthelot J.M. (dirs), 1996, *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan.
- Kotlok N. et Gonin P., 2007 "Les territorialités migrantes à l'épreuve des projets de développement : le Guidimakha mauritanien", XLIII^{ème} colloque de l'ASRDLF : "Les dynamiques territoriales, débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires", Grenoble-Chambéry, 11, 12, 13 juillet, 16 p. http://edytem.univ-savoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/Kotlok_Gonin.pdf
- Kotlok N. et Semedo C. (à paraître), *Les territorialités migrantes à l'épreuve des projets de développement : le partenariat Aubervilliers-Bouilly*, Poitiers, Espace Mendès France.
- Lacroix T., 2005, *Les réseaux marocains du développement. Géographie du transnational et politiques du territorial*, Paris, Presses de Sciences Po, (coll. Académique).
- Lévy J, "[Distance](#)", in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la direction de J. Lévy et M. Lussault, Paris, Belin, 2003, p. 267-270.
- Lima S., 2003, *Découpage entre espace et territoire : la fin des limites ? La fabrique des territoires communaux dans la Région de Kayes*, Mali, Thèse de doctorat, Département de géographie, Université de Poitiers.
- Medan A., 1996, "Le lieu est dans le monde, le monde est dans le lieu", in *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, sous la direction de M. Hirschhorn et J.M. Berthelot, Paris, L'Harmattan, pp. 103-114.
- Naïr S., 1997, *Rapport de bilan et d'orientation sur la politique de codéveloppement liée aux flux migratoires*, Paris, Mission Interministérielle "Migrations/Codéveloppement", Ministère des Affaires Étrangères, 10 décembre.
- Quinimal C., Timera M., 2002, 1974-2002, les mutations de l'immigration ouest-africaine, *Hommes et Migrations*, N°1239, septembre - octobre 2002.
- Remy J. 1996, "Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville", in *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, sous la direction de M. Hirschhorn et J.M. Berthelot, Paris, L'Harmattan, pp. 135-153.
- Retailé D., 1997, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Robic M. C., 2000, Confins, routes et seuils: l'au-delà du pays dans la géographie française du début du XX^e siècle, *Communications*, n° 70, p. 93-120.
- Tarrius A., 2001, Au-delà des États-nations : des sociétés de migrants, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol 17, N° 2, pp. 37-61.
- Timera M., 1993, *Les immigrés Soninkés dans la ville : situations migratoires et stratégies identitaires dans l'espace résidentiel et professionnel*, Thèse de doctorat, EHESS /Paris.